

Conservatoire National des Arts et Métiers
Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle
INETOP
Equipe pédagogique nationale 13 : Orientation, formation, travail

Master mention Psychologie de l'Orientation et du Travail

**Parcours professionnel Master 2 :
Psychologie de l'orientation et du conseil
Promotion 2017-2018**

Version 18 juillet 2017

Code diplôme : MR109 02 A



Renseignements administratifs :

I.N.E.T.O.P - Secrétariat SCOLARITE Master : masters.inetop@cnam.fr

Bureau 18 (1^{er} étage)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00

41, rue Gay Lussac – 75005 PARIS

Téléphone : 01.44.10.78.39

Responsable de la mention : Pr. E. LOARER
Responsable pédagogique du Master 2 professionnel :
Pr. Jean-Luc BERNAUD : bernaud.jl@gmail.com

Les lieux ressources de l'INETOP

Le Service Commun de la Documentation (SCD) du Cnam regroupe les bibliothèques du Cnam. La bibliothèque du site Gay-Lussac offre une documentation scientifique spécialisée dans les domaines de l'orientation scolaire et professionnelle, la psychologie du travail, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, l'ergonomie et les métiers de la formation.

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 18h. Jeudi : 14 - 18h.
Fermée durant les périodes de fermeture du Cnam

L'équipe de formateur.ice.s du SCD propose un ensemble de formations qui peuvent s'organiser en journée, en soirée, à la carte ou en groupes :

- Méthodologie de la recherche documentaire
- Panorama des ressources électroniques
- Step/Star : le circuit de la thèse
- Comprendre et rédiger une référence bibliographique
- Apprendre à utiliser un logiciel de référence bibliographique (Zotero)

Contact :

Site internet des bibliothèques du Cnam :

<http://bibliotheque.cnam.fr/>

Pour s'inscrire à une formation :

bib.formation@cnam.fr

LE CENTRE DE RESSOURCES EN ORIENTATION THIERRY BOY

Lieu de support à la formation, son objectif est de fournir des informations et des conseils sur l'utilisation des outils et méthodes dans le champ de l'orientation.

Il est possible de consulter au centre de ressources :

- 1) Des instruments psychométriques dans le domaine conatif et cognitif (plus d'un millier de tests et questionnaires),
- 2) Des méthodes "d'éducation à l'orientation",
- 3) Des logiciels pour l'évaluation psychologique, l'information et l'aide à la prise de décision.

Chaque outil fait l'objet d'une analyse approfondie et est décrit sur une fiche.

Le Centre est ouvert aux étudiant.e.s, aux formateur.rice.s-chercheur.e.s et aux praticien.ne.s en psychologie.

Les mardi , mercredi et jeudi de 15h00 à 18h00. Et sur Rendez-vous. Fermé durant les vacances scolaires.

Contact : inetop.testo@cnam.fr Tel : 01 44 10 78 52 ; Laurence Thiénot.

LA DOCUMENTATION A VISEE PEDAGOGIQUE

Son objectif est de mettre à disposition des stagiaires les supports documentaires existants en C.I.O. Le centre est ouvert aux stagiaires sur rendez-vous et se trouve en salle 31, 2^{ème} étage.

Responsable : Van PATILLON bureau 2.28b 01 44 10 78 91

thi-van.patillon@cnam.fr

LA SALLE INFORMATIQUE

La salle informatique 82 (située au 4^{ème} étage) est équipée de dix ordinateurs PC munis des logiciels ad hoc. La clé est à retirer à la loge.

Modalités de candidature :

Conditions d'admission :

- 1) L'admission en M2 est toujours sous réserve d'avoir validé complètement la licence de psychologie et le master 1 de psychologie.
- 2) Les attestations de réussite de licence ou de master ou les relevés de notes doivent être joint.e.s au dossier **au plus tard** le 26 septembre 2017.
- 3) Lorsque certains enseignements de master 1 ont fait l'objet d'une demande de VES (Validation des études supérieures) ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), la procédure de VES ou VAE doit être achevée au plus tard pour 26 septembre 2017.
- 4) Le master 1 en psychologie doit impérativement comporter le Bulat en anglais ou un certificat reconnu équivalent par le CNAM.
- 5) Tout dossier incomplet sera rejeté.
- 6) Dans le cas d'un avis défavorable à sa candidature, le.la candidat.e ne peut présenter à nouveau sa candidature que l'année suivante.
- 7) L'admission, lorsqu'elle est prononcée, n'est valable que pour l'année universitaire à venir. La réinscription l'année suivante n'est pas automatique et est soumise à l'approbation du jury.

Inscription administrative :

Il n'est pas nécessaire d'effectuer une démarche de transfert de dossier universitaire, celle-ci se fait au moment de l'inscription administrative. Les modalités d'inscriptions pédagogique et administrative sont communiquées le jour de la rentrée.

Conventions de formation :

Les informations et toute demande relative aux les conventions de financement de formation se feront directement à : financements.centrepairs@cnam.fr

Accès par unités capitalisables

On peut choisir de suivre et valider une ou quelques UE sur une année, pour compléter son parcours ou son expérience, en fonction de ses projets et possibilités.

Validation des acquis

Infos en ligne sur <http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/>

VAE : Le diplôme est accessible par Validation des acquis de l'expérience, en totalité ou en partie.

VAP : La Validation des acquis professionnel (pour dispense de prérequis) doit être obtenue par la.le candidat.e avant la session d'étude de son dossier d'admission en master.

VES : La Validation d'Unités d'Enseignement (UE) obtenues dans d'autres formations en enseignement supérieur est possible. Par exemple la validation d'un niveau d'anglais sur d'autres bases que le BULAT. Conditions, procédures et accès aux dossiers sur le site du Centre d'enseignement de Paris, qui peut également vous recevoir pour information (accès 9).

Le master professionnel en psychologie de l'orientation et du conseil deuxième année (Bac + 5). Code MR109 02 A

Fiche de synthèse

Objectifs :

Former des psychologues praticien.ne.s de l'orientation scolaire et professionnelle. L'objectif de la formation est l'acquisition des savoirs fondamentaux permettant une bonne compréhension des processus psychologiques, sociologiques et socio-économiques impliqués dans l'orientation. A l'issue de la formation, avoir acquis une bonne maîtrise de la relation de conseil, des méthodes d'évaluation et d'accompagnement, être capable de choisir avec pertinence les outils et méthodes adaptés aux situations et publics rencontrés, éventuellement de les améliorer, et d'être capable d'intégrer leur pratique dans le cadre éthique et déontologique des psychologues.

Conditions d'accès :

Dossiers de candidature disponibles auprès du secrétariat des masters (masters.inetop@cnam.fr) et également en ligne sur le site de l'INETOP <http://inetop.cnam.fr/>
Inscription aux unités d'enseignement capitalisables. Accès en Master 1 : de plein droit pour les titulaires d'une licence de psychologie. S'inscrire au CNAM de façon administrative (se renseigner au secrétariat des masters). Accès en Master 2 Professionnel : sélection sur dossier, épreuves et entretien.

Débouchés professionnels :

- Psychologues spécialisés dans le champ du conseil en orientation, travaillant dans divers organismes :
 - Institutions ou structures d'accueil à destination des jeunes et des jeunes adultes : services d'informations et d'orientation universitaires, PAIO, Missions locales, points informations jeunesse, structures et services d'orientation pour les élèves hors éducation nationale.
 - Institutions impliqués dans les reconversions professionnelles à l'âge adulte : Centre de bilans de compétences, Chambres de commerce et d'industrie, Association pour l'Emploi des Cadres, chambres des métiers, OPCA et Fonds de gestion (Fongecif), les services chargés de mise en œuvre de la VAE, les centres d'information (sur la formation ; sur les droits des femmes...).
 - Organismes de formation qui doivent de plus en plus répondre à l'individualisation des parcours.
 - Cabinets de ressources humaines et services de gestion des ressources humaines des entreprises.
 - Psychologues du travail, spécialistes pouvant intervenir aussi bien dans les entreprises que dans les organismes publics ou semi-publics sur des activités et problèmes liés à la psychologie du travail : gestion des ressources humaines et des carrières, formation et perfectionnement professionnel; organisation du travail, analyse du travail et amélioration des conditions de travail, sécurité.

Contacts

Responsable de la formation : Professeur Jean-Luc Bernaud, CNAM, 41, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél : 01 44 10 78 50 ; e-mail: bernaud.jl@gmail.com

Secrétariat : Monsieur Filippo Rondello, CNAM, 41 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS. Bureau 18 (1^{er} étage). Tel : 01 44 10 78 39

e-mail: masters.inetop@cnam.fr

Contenu des enseignements :

Le Master Professionnel comporte 60 ECTS. Ces 60 ECTS se répartissent en 9 modules (voir tableau). Rappel : 1 ECTS correspond à environ 10h de formation (cours ou TD).

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » - Semestre 3	Enseignant.e responsable	Crédits ECTS
PRT220 : Psychologie de l'orientation	J-L. Bernaud	8
PRT221 : L'évaluation des personnes	P. Chartier	6
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	M. Garnier	4
PRT223 : Counseling et intervention individuelle	M. Pouliot	6
PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi formation	P. Werquin	6
TOTAL		30 ECTS

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » - Semestre 4	Enseignant.e responsable	Crédits ECTS
PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation	B. Bourcier	4
PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles	P. Chartier	4
Une UE thématique à choisir (voir les conditions de choix en début d'année : PRT106 ou PRT 229).	Responsable de l'UE	4
UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (15 semaines minimum)	M. Garnier	18
TOTAL		30 ECTS

PRT220 : Psychologie de l'orientation (8 ECTS)

Responsable : Jean-Luc Bernaud

Objectifs pédagogiques : Cette unité constitue le niveau 2 d'une formation visant à permettre aux étudiant.e.s d'acquérir les connaissances fondamentales en psychologie de l'orientation, du développement et du travail requises pour exercer des fonctions de psychologue du conseil en orientation.

Capacités et compétences visées : Que la.le futur.e professionnel.le du conseil en orientation se forme un premier répertoire de savoirs fondamentaux dans les domaines de la psychologie de l'orientation, du développement et de l'éducation pour conduire des interventions rigoureuses d'accompagnement des publics dont il aura la charge.

* Cadres de références pour penser et pratiquer l'orientation au 21^{ème} siècle (40 h, C.M., Jean-Luc Bernaud)

Le cours est conçu comme une formation fondamentale en psychologie de l'orientation. Il se donne pour objectifs d'analyser les repères et de « penser » l'acte d'orientation en s'appropriant sens du concept et en faisant le lien entre les théories et les pratiques. Il aborde la question de l'orientation tout au long de la vie en analysant les principaux modèles de référence : théorie de l'appariement, approche développementale, théorie sociale-cognitive, théorie humaniste, psychologie positive et psychologie existentielle appliquées à l'orientation tout au long de la vie.

* Genre, formation, orientation, travail (20h, C.M., Françoise Vouillot)

Ce cours vise à :

- repérer et analyser les causes et les effets de la division sexuée des savoirs, de l'orientation et du travail,
- prendre conscience de ses propres représentations et système d'explication des différences, rôles et normes de sexe,
- questionner son système explicatif du genre et son impact/conséquences sur les pratiques professionnelles.

CONTENU :

1- Etat des lieux de la division sexuée des formations, de l'orientation et du travail et des inégalités de sexe.

2- Interprétations de l'état des lieux

- Introduction des concepts de : sexe, genre, rôles de sexe, rapports sociaux de sexe

- Mise en question du sexe comme variable explicative

- Genre et construction des identités

- Les représentations et les attentes sociales vis à vis des filles et des garçons, des hommes et des femmes (éducation, pratiques pédagogiques, pratiques de l'orientation, recrutement, management...)

- Analyse de l'enjeu et de la mise en jeu de l'identité sexuée dans les conduites des sujets (adhésion/transgression/subversion des rôles de sexe) en particulier dans leurs projets scolaires et professionnels.

- Les discriminations de sexe

3- Quelles postures et quelles pratiques peut-on mettre en œuvre pour contribuer à la dés-sexuation de l'orientation et du travail ?

- Le système du genre et son impact les pratiques professionnelles

- Pistes pour des pratiques visant à produire plus de mixité et d'égalité

* Analyse du travail et orientation à l'âge adulte (20 h, C.M., Bernard Prot)

Dans les entreprises et les organismes impliqués dans le recrutement, les diverses modalités d'orientation (Bilan de compétences, VAE...), mais aussi en formation, les

conseiller.ère.s sont de plus en plus conduit.e.s à pratiquer des formes d'analyse psychologique du travail avec les personnes ou les groupes. On étudie des questions de méthode, avec une approche de clinique de l'activité, pour définir des conditions favorables au développement de l'expérience et des métiers.

Contenu : Etude de travaux empiriques réalisés dans différents contextes professionnels : bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience, analyse du travail en vue de la production de référentiels de certification avec des enseignant.e.s de la conduite, des secrétaires, des cadres syndicaux...

Modalités de validation : Dossier et examen

PRT221 : L'évaluation des personnes (6 ECTS)

Responsable : Philippe Chartier

Objectifs pédagogiques : Connaître les principales épreuves d'évaluation utilisables dans le champ de l'orientation des adultes. Former des psychologues compétents dans le domaine de l'évaluation des personnes : « *un utilisateur de test compétent utilise les tests de manière appropriée, de manière professionnelle, et de manière éthique* » (extrait des recommandations internationales).

Capacités et compétences visées : Savoir choisir et utiliser les tests psychologiques. Savoir estimer les limites de fiabilité des tests psychologiques.

Contenu de la formation : Principes et méthodologie de la mesure en psychologie. Rappels de statistiques. La validation psychométrique des épreuves d'évaluation. L'utilisation d'épreuves d'évaluation dans une pratique d'orientation. L'évaluation des capacités cognitives et des compétences, des traits de personnalité, des intérêts professionnels, des valeurs... Approches théoriques et pratiques. Présentation de différentes épreuves et de leurs conditions d'utilisation :

- tests de type facteur g (Matrice de Raven, D2000, R2000, NNAT, RCC...); batteries factorielles (NV5 et NV7, DAT5...); ...
- questionnaires d'intérêts : Hexa 3D, IRMR, Horizons de carrière...
- questionnaires de personnalité : Néopi-R...

L'évaluation dynamique des aptitudes. L'éducation cognitive. La restitution des résultats. Déontologie de l'évaluation.

Modalités de validation : Réalisation de dossiers et/ou examen.

PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles (4 ECTS)

Responsable : Monique Garnier

Objectifs pédagogiques : Situer le bilan de compétences parmi les autres pratiques d'orientation et de conseil. S'approprier les phases du bilan. Connaître les familles d'outils utilisées. S'exercer aux principales méthodologies. S'initier à la pratique de portfolio : concevoir et réaliser son propre portfolio et savoir accompagner une personne dans l'élaboration d'un portefeuille de compétences. Acquérir une expérience du « discours sur soi » dans le cadre d'un projet personnel ou professionnel. Savoir préconiser, adapter et utiliser, ces démarches aux différents usages sociaux en fonction de ses besoins.

Capacités et compétences visées : Analyser une demande et contractualiser un accompagnement. Analyser ses potentialités :

- Explorer les intérêts et valeurs activés dans sa relation au travail
- Construire l'analyse de l'expérience à partir de différentes méthodologies (aider la personne à se situer par rapport à son histoire personnelle et professionnelle)
- Identifier les compétences disponibles et transférables
- Repérer les composantes de la personnalité à prendre en compte dans un projet professionnel
 - Construire un projet :
- Identifier des pistes professionnelles possibles

- Amorcer l'élaboration d'un projet réaliste
- Savoir rechercher et utiliser les informations concernant l'évolution des emplois, des secteurs professionnels dans l'environnement socio - économique
- Elaborer des stratégies d'évolution et / ou de changement professionnel et personnel
- Mettre en œuvre un plan d'action (stratégies, contacts à envisager, suite du parcours)

Contenu de la formation

La formation comprend deux modules répartis en 2x20 heures de cours sur un semestre de formation.

Bilan de compétences (20 heures)

Le dispositif du bilan de compétences aborde les facettes complexes s'associant à la logique de la transition chez les adultes. Il nécessite une approche pluridimensionnelle englobant quatre types de cadrage :

- Epistémologique et théorique,
- Déontologique,
- Juridique et législatif
- Méthodologique.

Nous étudierons la place de la du conseiller.ère et le traitement de la demande dans la pratique de cette clinique particulière. Nous examinerons le pré - requis de l'agrément et de l'accréditation d'un centre de bilan. Nous analyserons, à partir d'études de cas, les types de démarches et d'outils appropriés. La synthèse du bilan (la restitution et les traces écrites) ainsi que l'étude des effets de l'accompagnement clôtureront la formation.

Portfolio (20 heures)

Le portfolio est une pratique internationale qui porte en France le nom de portefeuille de compétences. Il s'agit principalement d'une démarche d'auto-évaluation mais aussi d'un travail de communication de ses acquis professionnels et personnels, comme l'a écrit J. Aubret (1991, 1992, 2002) : « *Le portefeuille de compétences est une démarche pour se reconnaître et pour se faire reconnaître* ».

Ici, le portfolio sera abordé à la fois sous l'angle pratique, mais aussi à travers la notion de *portfolio réflexif* (Layec, J., 2006). Car plus qu'un dossier et au-delà d'une logique de preuves, le portfolio peut servir *d'outil de référence* dans un *travail d'exploration et de gestion de soi* (Aubret et Blanchard, 2005).

Après une mise en perspective historique des pratiques de portfolio et d'autres pratiques dérivées de ce concept : portefeuille de compétences, portfolio d'apprentissages, passeport de formation, portefeuilles de langues etc., nous exposerons les concepts théoriques de cette méthode d'exploration de soi, et proposerons une mise en application. Aides pour choix et adaptation de différents documents supports.

Modalités de validation : Réalisation d'un dossier individuel d'étude de cas.

PRT223 : Counseling et intervention individuelle (6 ECTS)

Responsable : Manon Pouliot

Objectifs pédagogiques : Former aux exigences de l'intervention d'entretien de conseil en orientation par l'acquisition des connaissances fondamentales de la psychologie et notamment de la psychologie du counseling relatives aux processus de changement et à leur efficacité.

Développer une réflexivité psychologique professionnelle et acquérir les repères nécessaires à une auto-supervision de sa pratique. Se former aux compétences relationnelles et les intégrer à l'apprentissage d'une démarche d'entretien d'aide et de conseil.

Capacités et compétences visées : Intégration des savoirs liés à la psychologie du counseling et nécessaires à la pratique et à la compréhension des processus de l'entretien de conseil par approfondissement de ces savoirs - Développement de la relation à l'autre et à ses

différents registres, émotionnel, cognitif et comportemental - Flexibilité technique, régulation de ses fonctionnements en interaction, supervision et auto-supervision - Évaluation de l'intervention de counseling.

Contenu de la formation

Psychologie du counseling (20h CM)

Processus – Les sources de changement : chez les consultant.e.s, les attentes, la spécificité des approches, les facteurs communs à toutes les approches – Le dépassement de l'opposition entre facteurs spécifiques et facteurs communs de changement – L'émergence de la conceptualisation interactive des facteurs « agissants » : la culture et le cadre signifiant du dispositif d'aide, les mythes et les systèmes explicatifs, les rituels et les techniques, la relation – L'importance de la relation en entretien de conseil.

L'alliance de travail – Un facteur commun/agissant de changement majeur au regard de la relation, de l'influence et de la co-construction : histoire ; élaboration, maintien, ruptures, restaurations - Les liens entre alliance de travail, relation réelle et relations transférentielle et contre-transférentielle dans l'entretien de conseil.

Apports de la réflexion de psychologues praticien.ne.s/formateur.rice.s – Complexité et évolutivité de la mise en relation des théories, de la pratique et de la formation.

L'entretien d'aide et de conseil et l'auto supervision (40 heures TD)

Éléments de structuration d'un entretien de conseil — identification de la demande et du problème à résoudre, compréhension et clarification du point de vue et du vécu de la personne face à sa difficulté, mise en perspective des ressources personnelles et contextuelles, élaboration de solutions réalistes et réalisables, mise en relief des moments d'articulation des différentes phases de l'entretien.

Développement d'habiletés de communication relatives à la situation et à la conduite de l'entretien de conseil — questions ouvertes, reflets de pensées et de sentiments, silences, résumés, liens, etc.

Prise de conscience des aspects relationnels et des processus de l'intersubjectivité dans l'entretien — impact des interventions sur l'élaboration et la parole de la personne, accueil et régulation des émotions, sensibilité aux fluctuations de la relation en entretien, discernement des facteurs qui contribuent à la qualité de la relation de conseil, développement de ses capacités d'observation des phénomènes propres à la situation d'entretien.

Autosupervision : implication personnelle et développement de la réflexivité de l'intervenante dans l'entretien — repérage de ses ressources personnelles et de ses difficultés pour la pratique de l'entretien de conseil, identification de son style propre d'intervention, appréhension des enjeux de l'entretien pour soi et de leurs conséquences sur la manière de le conduire, résonance et devenir du discours intérieur et des hypothèses.

Cette formation alterne des exposés, des ateliers d'entraînement, des mises en situation, des temps de supervision et un apprentissage progressif de l'auto-supervision.

Modalités de validation : élaboration d'un dossier d'analyse et de réflexion sur sa pratique de l'entretien/mise en lien avec des concepts théoriques abordés dans l'enseignement.

PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi/formation (6 ECTS)

Responsable : Patrick Werquin

Objectifs pédagogiques : assimiler les notions essentielles relatives à l'emploi, au marché du travail, à l'insertion professionnelle. Connaître les données clés et comment y accéder. Connaître les différents champs et problématiques relatives aux relations entre emploi et formation.

Capacités et compétences visées : être capable de participer aux débats sur l'évolution de l'emploi, du marché du travail, de la formation et de la place de l'orientation professionnelle. Mise en œuvre d'un diagnostic évolution de l'emploi/besoin de formation.

Contenu de la formation

Économie et sociologie du travail, du marché du travail et de l'emploi (48 heures)

Notions de base sur l'emploi

Le salariat

La population active et les grandes évolutions des structures de l'emploi

Les marchés du travail et les transitions professionnelles

Le marché du travail comme ensemble de flux

Les marchés du travail

Les évolutions des professions et du travail

Qualification, classification, profession, compétences

Les évolutions des professions et du travail

La relation formation-emploi

Le champ des questions

Les approches

Le cas de la France

Les appariements formation-emploi sur le marché du travail

L'insertion, les recrutements, es évolutions et les régulations

Les acteur.ice.s de l'emploi et de la relation formation-emploi

Les entreprises, l'Etat, les partenaires sociaux, les jeunes

Prospectives et besoins de formation

Modalités de validation : dossier seul ou par groupe de deux.

PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation (4 ECTS)

Responsable : Brigitte Bourcier

Objectif général : Former au travail de groupe en orientation

Objectifs pédagogiques : S'approprier quelques-uns des principaux phénomènes à l'œuvre dans les groupes, développer ses capacités d'observation et de compréhension de différentes dimensions à l'œuvre dans un groupe restreint, se sensibiliser à sa propre manière de communiquer, de participer et de se positionner dans un groupe, apprendre à animer des groupes en orientation.

Capacités et compétences visées : Etre en mesure d'observer et de comprendre les différentes dimensions à l'œuvre dans les groupes et leurs effets sur le processus d'orientation. Prendre conscience de ses manières de communiquer et d'interagir dans les groupes (communication verbale et non-verbale). Etre capable de développer et de mettre en place des interventions de groupe pour l'orientation. Développer une pratique réflexive de l'animation des groupes.

Contenu de la formation

- Approche théorique des groupes
 - Les phases de développement du groupe, les caractéristiques du groupe restreint, les trois dimensions du groupe : instrumentale, relationnelle, contextuelle.
 - Éléments d'une approche clinique du groupe.
 - Communication verbale, non-verbale et animation de groupe en orientation.
 - Les grandes fonctions de l'animation : structuration, production, communication, métacommunication, soutien affectif.
 - Le changement dans les groupes.
 - Apport du groupe en orientation/Développements les plus récents issus la recherche sur les groupes en orientation
- Démarches et techniques de groupe
 - Travail sur les trajectoires
 - Conduite de réunion
 - Travail en groupe avec support : l'exemple du photolangage
 - Jeu de rôle, inspiré d'une expérience de D.Anzieu
 - Le débat en orientation, du point de vue des processus de groupe et de l'animation
 - Analyse de pratiques : à partir de situations de groupe vécues en stage
 - Atelier d'écriture

Les possibilités en matière de pratique de groupe sont nombreuses. Nous sommes susceptibles d'introduire des changements dans cette liste.

○ Méthodes pédagogiques

Nous privilégions une approche pédagogique basée sur l'expérience et l'analyse de situations. Les intervenant.e.s solliciteront la participation active des étudiant.e.s. Il y aura des mises en situations réelles de travail en groupe, suivis d'un retour sur ces situations et d'une réflexion personnelle.

Les temps d'apprentissage expérientiels sont articulés à des apports théoriques et conceptuels spécifiques.

Ainsi les étudiant.e.s pourront se familiariser et s'exercer à la pratique de l'animation de groupe en orientation et développer leur capacité réflexive en groupe (sur sa manière de communiquer en groupe, de participer à un groupe, d'animer un groupe)

Des lectures intermédiaires de textes seront proposées.

Modalités de validation : Participation active aux séances de TD + dossier sur une situation de groupe rencontrée en stage ou devoir sur table (étude de cas)

PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles (4 ECTS)

Responsable : Philippe Chartier

Objectifs pédagogiques : Développer les connaissances des étudiant.e.s sur la pluralité des contextes professionnels concernant l'orientation professionnelle des adultes. Préparation de leur propre insertion professionnelle.

Capacités et compétences visées : Connaître les différentes activités des professionnel.le.s de l'orientation. Faire une recherche thématique et la présenter sous forme d'exposé.

Préciser son propre projet personnel.

Contenu de la formation

Les différentes structures, activités professionnelles, publics... de l'orientation des adultes en France : missions locales, associations, centres de formation, services VAE, services R.H ...; publics spécifiques (handicapés, migrants...) ... Rencontres et séminaires avec des professionnel.le.s de différents secteurs de l'orientation (tuteur.ice.s de stage, ancien.ne.s étudiant.e.s du Master...).

Modalités de validation : Présence et participation aux séances et séminaires organisés.

Réalisation de dossiers et d'exposés.

Une UE thématique (4 ECTS) : PRT229.

PRT229 : L'orientation des élèves, des étudiant.e.s et des apprenti.e.s

Responsable : Thi-Van Patillon

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances sur les institutions et les dispositifs d'aide à l'orientation destinés aux publics jeunes adultes émergents, en particulier les jeunes de faible niveau de qualification, les étudiant.e.s et les apprenti.e.s.

-Savoir inscrire ses interventions de conseil et d'orientation dans une approche combinant les différents déterminants sociologique et psychologique.

- Développer ses pratiques de conseil et d'accompagnement en orientation en lien avec les caractéristiques du public visé et le contexte dans lequel il se trouve.

Capacités et compétences visées

- Connaître et analyser les fonctionnements institutionnels, les dispositifs et outils de la formation professionnelle afin de pouvoir les mobiliser dans ses pratiques d'orientation auprès des jeunes adultes émergents.

- Savoir cerner les enjeux qui traversent les institutions dans et avec lesquelles le professionnel est amené à travailler.
- Etre capable de construire une problématique en lien avec les connaissances acquises et les pratiques d'accompagnement en orientation destinées à ces publics.

Contenu de la formation

Le XXème siècle a vu naître et se développer la formation professionnelle en France ainsi que les services d'orientations.

Dans un premier temps, une approche historique, sociologique et psychologique de ces développements sera proposée. Elle permettra aux futur.e.s professionnel.le.s du conseil et de l'orientation de :

- analyser les enjeux historiques et sociologiques de ces évolutions,
- identifier les déterminants qui impactent les parcours (scolaires, de formation...), étudier les effets de la démocratisation du système éducatif et l'élévation des niveaux de qualification sur les pratiques de conseil en orientation auprès d'élèves, d'étudiant.e.s ou apprenti.e.s (activités en SCUIO, en CFA, en centre de formation...).

Dans un deuxième temps, il sera présenté différents modèles théoriques en fonction des contextes socio-économiques et leurs évolutions (textes officiels, travaux de recherche, modèles etc.). Ils permettront de :

- définir les concepts de compétences et de capacités à s'orienter tout au long de la vie,
- connaître des outils et réfléchir sur leur utilisation selon les destinataires et les contextes (conseil, valeurs, décision...),
- développer une pratique réflexive.

Ce PRT229 inclut également : Handicap et orientation

Objectifs pédagogiques

Développer des éléments de culture générale dans le champ du handicap.

Identifier les représentations par rapport au handicap.

Développer les compétences des professionnels de l'orientation dans le domaine de l'accueil et du conseil des personnes en situation de handicap.

Connaître les spécificités de l'accompagnement de ces publics.

Capacités et compétences visées

Acquérir des connaissances psychosociales sur la problématique du handicap en vue d'une pratique professionnelle du conseil.

Contenu de la formation

1) Approche psychosociale du handicap et de l'orientation. (3h)

Complexité du champ du handicap. Approche sociohistorique du handicap et de ses représentations. Les aspects législatifs et institutionnels.

2) Apport de la psychométrie pour l'élaboration du projet professionnel chez des personnes psychiques (3h)

Liens entre le champ de la psychiatrie et la psychologie (rôle de Pierre Janet, travaux de Racamier ...)

Dans le champ institutionnel des ESAT :

1. Rôle du facteur G dans l'évaluation des comportements professionnels en atelier (population psychotique)
2. Utilisation de la WAIS 3, pour l'évaluation cognitive des personnes schizophrènes en ESAT.

Modalités de validation : Epreuve écrite

Le PRT229 comprend également :

L'évaluation en entreprise

Responsable : Nicolas Guéno

Objectifs pédagogiques :

Connaître les principales méthodologies d'évaluation utilisables en entreprise.

Former des psychologues compétents dans le domaine de l'évaluation des personnes.

Capacités et compétences visées :

Savoir choisir et mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation en fonction d'un contexte professionnel donné.

Contenu de la formation :

Les outils utilisés dans les procédures de recrutement et de gestion de carrière (mobilité...).

Les évaluations de type 360°.

Les analyses de postes.

Le processus de recrutement,

La notion de compétence et son évaluation.

L'évaluation du fonctionnement et du climat des équipes.

Les risques psycho-sociaux.

Modalités de validation : Rédaction d'un dossier et/ou examen.

UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (18 ECTS)

Responsables : Monique Garnier

Conditions d'inscription, prérequis éventuels : La formation comprend une période de 15 semaines de stage en entreprise (500 heures minimum) dans le secteur de l'orientation, de l'insertion ou des ressources humaines. Ce stage ne peut être effectué que si l'étudiant.e à déjà validé les UE du semestre 3 du Master Psychologie de l'orientation et du conseil. Le lieu de stage doit être agréé par la.le responsable du stage, et par le responsable du Master (en accord avec l'arrêté du 19 mai 2006).

Objectifs pédagogiques : Connaissance des activités professionnelles des psychologues de l'orientation. Il s'agit bien d'un stage en responsabilité avec une progression dans le niveau d'autonomie de l'étudiant.e : une phase d'observation, puis de co-animation et enfin des activités de psychologue en orientation (entretiens, évaluations, animation de groupes...) menées en autonomie.

Capacités et compétences visées :

Acquérir des expériences professionnelles de psychologue et savoir les analyser.

Maîtriser les aspects déontologiques des activités de psychologue.

Description des heures d'enseignement

Séances de préparation du stage : critères d'agrément des stages, la recherche de stage (élaboration du C.V, lettre de motivation, entretien...), le projet individuel, le rapport de stage, la méthodologie de recherche...

Suivi pendant le stage : regroupements en formation une journée par mois pendant la durée du stage : bilans, échanges et analyses des activités exercées....

Séances d'exploitation du stage : bilans des stages, liens avec la formation et avec le rapport de stage. Séances avec un.e *psychologue référent.e* : travail sur la posture de la du psychologue et le code de déontologie.

Contenu de la formation :

L'objectif des séances de type T.D est de préparer et d'exploiter le stage professionnel : préparation des objectifs, élaboration du projet individuel de stage, suivi et exploitation des activités réalisées.

Pour le stage l'étudiant.e est supervisée par deux responsables, l'un.e appartenant à l'institution d'accueil (le « tuteur.ice » de stage), l'autre à l'I.N.E.T.O.P, ainsi que par un.e psychologue référent.e. Les acquisitions effectuées au cours des stages sont analysées dans les séances « suivi de stage ».

L'objectif principal du rapport de stage est d'élaborer une réflexion personnelle sur les pratiques et les fonctions de psychologue en s'appuyant sur des descriptions succinctes des contextes rencontrés en stage. Le document écrit témoigne du parcours de formation et

d'une professionnalisation progressive. Il s'agit de savoir comment la.le stagiaire s'est formé.e à travers ses activités de stagiaire, ce qu'elle.il a analysé et compris des réalités du métier de psychologue et de l'organisme d'accueil.

Ce document comportera également une réflexion théorique sur une problématique rencontrée en stage.

Modalités de validation : En accord avec l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités du stage professionnel dans une formation de psychologue, l'étudiant.e remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant un jury. Ce jury propose une note *provisoire*, la note définitive du rapport de stage, ainsi que la validation du stage seront fixées en jury de diplôme. Une note minimale de 10 est requise (cette UE ne peut pas être compensée).

La validation du Master Professionnel

La présence aux cours est obligatoire. Un contrôle des présences est effectué. Toute absence doit être justifiée par l'étudiant.e auprès du secrétariat et de l'enseignant.e responsable du cours. En cas d'absence, justifiée ou non, l'enseignant.e pourra demander un travail supplémentaire.

Dans certains modules la validation requiert la présence à toutes les séances (par exemple : la semaine entretien). L'enseignant.e les signale en début d'année.

Dans les autres cas, un module (ou partie du module) ne pourra pas être validé en cas de présence inférieure à 80% des enseignements.

L'évaluation est organisée sur deux semestres. Pour être admis au Master, il faut avoir validé les deux semestres.

Le jury final (une session en juillet et une session en octobre) est composé d'enseignant.e.s-chercheur.e.s et d'enseignant.e.s intervenant dans le master ainsi que de professionnel.le.s. Il est présidé par un.e professeur.e des universités.

La réinscription dans le cas d'un étalement de la formation sur 2 ou plusieurs années, ou en cas d'échec, n'est pas de droit. L'élève en fait la demande, qui est soumise à l'approbation du jury.

Planning des enseignements

Attention : certains cours peuvent finir à 17h ou 17h30 (PRT 221, PRT224, PRT 223, PRT 228, semaine entretien...) à vérifier auprès des enseignant.e.s.
La salle de cours sera affichée dans le hall de l'INETOP.

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil »- Semestre 3	Enseignant.e responsable	Nombres d'heures
PRT220 : Psychologie de l'orientation	J-L. Bernaud- 13 séances F. Vouillot- 7 séances B. Prot- 7 séances	40 20 20
PRT221 : L'évaluation des personnes	P. Chartier- 17 séances	57
PRT222 : Démarches d'orientation et pratiques professionnelles	M. Garnier - 13 séances	40
PRT223 : Counseling et intervention individuelle	M. Pouliot- 20 séances	60
PRT224 : Le marché du travail et la relation emploi formation	P. Werquin- 15 séances	45

M2 - Parcours professionnel « Psychologie de l'Orientation et du Conseil » -Semestre 4	Enseignant.e responsable	Nombre d'heures
PRT225 : Théories et pratiques du groupe en orientation	B. Bourcier - 13 séances	40
PRT226 : Structures, institutions et pratiques professionnelles	P. Chartier- 11 séances	34
PRT 229	Responsable de l'UE 13 séances	40
UA211B : Stage professionnel et rapport de stage (15 semaines minimum)	M. Garnier	

Octobre 2017				Novembre 2017			
		9h30-12h30	13h30-16h30			9h30-12h30	13h30-16h30
D	1			ME	1	FERIE	FERIE
L	2			J	2	PRT224 Patrick Werquin (13)	PRT224 Patrick Werquin (14)
MA	3	10h-12h Réunion de rentrée	PRT225 Brigitte Bourcier (1)	V	3	PRT224 Patrick Werquin (15)	
ME	4	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (1)	PRT 220 Bernard Prot (1)	S	4		
J	5	PRT222 Monique Garnier (1)	PRT221 Philippe Chartier (1)	D	5		
V	6	UA211 Monique Garnier (1)	UA211 Monique Garnier (2)	L	6	PRT225 Brigitte Bourcier (3)	PRT225 Brigitte Bourcier (4)
S	7			MA	7	PRT223 entretien Manon Pouliot (3)	PRT225 Brigitte Bourcier (5)
D	8			ME	8	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (8)	PRT 220 Bernard Prot (4)
L	9	PRT221 Philippe Chartier (2)	PRT226 Philippe Chartier (1)	J	9	PRT222 Van Patillon (4)	PRT221 Philippe Chartier (5)
MA	10	PRT223 entretien Manon Pouliot (1)	PRT223 entretien Manon Pouliot (2)	V	10	PRT221 Philippe Chartier (6)	PRT226 Philippe Chartier (3)
ME	11	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (2)	PRT 220 Bernard Prot (2)	S	11		
J	12	PRT222 Van Patillon (2)	PRT221 Philippe Chartier (3)	D	12		
V	13	PRT225 Brigitte Bourcier (2)	PRT226 Philippe Chartier (2)	L	13		
S	14			MA	14	PRT223 entretien Manon Pouliot (4)	Formation en bibliothèque au Cnam - service commun de la doc.,
D	15			ME	15	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (9)	PRT 220 Bernard Prot (5)
L	16	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (3)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (4)	J	16	PRT222 Monique Garnier (5)	PRT221 Philippe Chartier (7)
MA	17	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (5)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (6)	V	17	UA211 Monique Garnier (3)	UA211 Monique Garnier (4)
ME	18	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (7)	PRT 220 Bernard Prot (3)	S	18		
J	19	PRT222 Monique Garnier (3)	PRT221 Philippe Chartier (4)	D	19		
V	20	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp	L	20	PRT223 entretien Manon Pouliot (5)	PRT223 entretien Manon Pouliot (6)
S	21			MA	21	PRT223 entretien Manon Pouliot (7)	PRT223 entretien Manon Pouliot (8)
D	22			ME	22	PRT223 entretien Manon Pouliot (9)	PRT223 entretien Manon Pouliot (10)
L	23	PRT224 Patrick Werquin (1)	PRT224 Patrick Werquin (2)	J	23	PRT223 entretien Manon Pouliot (11)	PRT223 entretien Manon Pouliot (12)
MA	24	PRT224 Patrick Werquin (3)	PRT224 Patrick Werquin (4)	V	24	PRT223 entretien Manon Pouliot (13)	PRT223 entretien Manon Pouliot (14)
ME	25	PRT224 Patrick Werquin (5)	PRT224 Patrick Werquin (6)	S	25		
J	26	PRT224 Patrick Werquin (7)	PRT224 Patrick Werquin (8)	D	26		
V	27	PRT224 Patrick Werquin (9)	PRT224 Patrick Werquin (10)	L	27	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp
S	28			MA	28	PRT223 entretien Manon Pouliot (15)	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (10)
D	29			ME	29	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (11)	PRT 220 Bernard Prot (6)
L	30			J	30	PRT222 Van Patillon (6)	PRT221 Philippe Chartier (8)
Ma	31	PRT224 Patrick	PRT224 Patrick Werquin				

		Werquin (11)		(12)					
Décembre 2017						Janvier 2018			
		9h30-12h30		13h30-16h30		9h30-12h30		13h30-16h30	
V	1	PRT221 Philippe Chartier (9)		PRT226 Philippe Chartier (4)		L	1		
S	2					MA	2		
D	3					ME	3		
L	4	UA211 Monique Garnier (5)		UA211 Monique Garnier (6)		J	4		
MA	5	PRT223 entretien Manon Pouliot (16)		PRT225 Brigitte Bourcier (6)		V	5		
ME	6			PRT 220 Bernard Prot (7)		S	6		
J	7	PRT222 Monique Garnier (7)		PRT221 Philippe Chartier (10)		D	7		
V	8	PRT221 Philippe Chartier (11)		PRT226 Philippe Chartier (5)		L	8		
S	9					MA	9	PRT223 entretien Manon Pouliot (18)	PRT223 entretien Manon Pouliot (19)
D	10					ME	10	PRT 220 Françoise Vouillot (2)	PRT 220 Françoise Vouillot (3)
L	11	PRT222 Van Patillon (8)		PRT222 Van Patillon (9)		J	11	PRT222 Monique Garnier (12)	PRT225 Brigitte Bourcier (8)
MA	12	PRT223 entretien Manon Pouliot (17)		PRT225 Brigitte Bourcier (7)		V	12	PRT229 Van Patillon (1)	PRT226 Philippe Chartier (7)
ME	13	PRT 220 Jean-Luc Bernaud (12)		PRT 220 Jean-Luc Bernaud (13)		S	13		
J	14	PRT222 Monique Garnier (10)		PRT221 Philippe Chartier (12)		D	14		
V	15					L	15	UA1 psy ref grp	UA1 psy ref grp
S	16					MA	16	PRT223 entretien Manon Pouliot (20)	PRT225 Brigitte Bourcier (9)
D	17					ME	17	PRT 220 Françoise Vouillot (4)	PRT 220 Françoise Vouillot (5)
L	18	UA211 Monique Garnier (7)		UA211 Monique Garnier (8)		J	18	PRT221 Philippe Chartier (15)	PRT221 Philippe Chartier (16)
MA	19					V	19	PRT229 Monique Garnier (2)	PRT225 Brigitte Bourcier (10)
ME	20	PRT 220 Françoise Vouillot (1)				S	20		
J	21	PRT222 Monique Garnier (11)		PRT221 Philippe Chartier (13)		D	21		
V	22	PRT221 Philippe Chartier (14)		PRT226 Philippe Chartier (6)		L	22	PRT222 Van Patillon (13)	PRT222 Van Patillon (14)
S	23					MA	23	PRT 220 Françoise Vouillot (6)	PRT 220 Françoise Vouillot (7)
D	24					ME	24	PRT225 Brigitte Bourcier (11)	PRT225 Brigitte Bourcier (1é)
L	25					J	25		
MA	26					V	26	PRT229 Monique Garnier (3)	PRT226 Philippe Chartier (8)
ME	27					S	27		
J	28					D	28		
V	29					L	29		
S	30					Ma	30		
D	31					Me	31		

Février 2018				Mars 2018			
		9h30-12h30	13h30-16h30			9h30-12h30	13h30-16h30
J	1			J	1		
V	2	Examens	Examens	V	2		
S	3			S	3		
D	4			D	4		
L	5	Stage semaine 1		L	5	Stage semaine 5	
MA	6			MA	6		
ME	7			ME	7		
J	8			J	8		
V	9			V	9	UA211 Monique Garnier (9)	UA211 Monique Garnier (10)
S	10			S	10		
D	11			D	11		
L	12	Stage semaine 2		L	12	Stage semaine 6	
MA	13			MA	13		
ME	14			ME	14		
J	15			J	15		
V	16			V	16		
S	17			S	17		
D	18			D	18		
L	19	Stage semaine 3		L	19	Stage semaine 7	
MA	20			MA	20		
ME	21			ME	21		
J	22			J	22		
V	23			V	23		
S	24			S	24		
D	25			D	25		
L	26	Stage semaine 4		L	26	Stage semaine 8	
MA	27			MA	27		
ME	28			ME	28		
				J	29		
				V	30		
				S	31		

Avril 2018				Mai 2018			
9h30-12h30		13h30-16h30		9h30-12h30		13h30-16h30	
D	1			MA	1	FERIE	FERIE
L	2	FERIE	FERIE	ME	2		
MA	3	Stage semaine 9		J	3		
ME	4			V	4	UA211 Monique Garnier (13)	UA211 Monique Garnier (14)
J	5			S	5		
V	6	UA211 Monique Garnier (11)	UA211 Monique Garnier (12)	D	6		
S	7			L	7	Stage semaine 14	
D	8			MA	8	FERIE	FERIE
L	9	Stage semaine 10		ME	9		
MA	10			J	10	FERIE	FERIE
ME	11			V	11		
J	12			S	12		
V	13			D	13		
S	14			L	14	Stage semaine 15	
D	15			MA	15		
L	16	Stage semaine 11		ME	16		
MA	17			J	17		
ME	18			V	18		
J	19			S	19		
V	20			D	20		
S	21			L	21	FERIE	FERIE
D	22			MA	22		PRT225 Brigitte Bourcier (13)
L	23	Stage semaine 12		ME	23	PRT229 Philippe Chartier (4)	PRT229 Philippe Chartier (5)
MA	24			J	24	PRT226 Philippe Chartier (9)	PRT221 Philippe Chartier (17)
ME	25			V	25	UA211 Monique Garnier (15)	UA211 Monique Garnier (16)
J	26			S	26		
V	27			D	27		
S	28			L	28	PRT229 Van Patillon (6)	PRT229 Van Patillon (7)
D	29			MA	29		
L	30	Stage semaine 13		ME	30	PRT229 Van Patillon (8)	PRT229 Van Patillon (9)
				J	31		

Juin 2018

9h30-12h30

13h30-16h30

V	1	UA211 Monique Garnier (17)	UA211 Monique Garnier (18)
S	2		
D	3		
L	4		
MA	5		
ME	6	PRT229 Laurence Thiénot (10)	PRT229 Laurence Thiénot (11)
J	7	PRT229 Van Patillon (12)	PRT229 Van Patillon (13)
V	8	Psy référent	Psy référent
S	9		
D	10		
L	11		
MA	12		
ME	13	Examens	Examens
J	14	Examens	Examens
V	15	UA211 Monique Garnier (19)	UA211 Monique Garnier (20)
S	16		
D	17		
L	18		
MA	19	PRT226 Philippe Chartier (10)	PRT226 Philippe Chartier (11)
ME	20		
J	21		
V	22		
S	23		
D	24		
L	25		
MA	26		
ME	27		
J	28		
V	29		

Informations sur le module PRT250 : Préparation aux concours de recrutement des psychologues de l'Éducation nationale.

A destination des étudiants Master 2 INETOP *Psychologie de l'Orientation et du Conseil*.

Nous proposons une préparation au concours CREPEN que vous pourriez suivre en dehors de vos heures de formations Master car elle se déroule à distance, avec 3 regroupements d'une journée (3 samedis).

Responsable pédagogique : P. Chartier, Maître de conférences en psychologie, INETOP/CNAM, EPN 13. Contact : philippe.chartier@cnam.fr

Contact administratif : filippo.rondello@lecnam.net

Tel : 01 44 10 78 39

Contenu :

Contenu en lien direct avec le programme officiel des épreuves (voir texte officiel en annexe) :

- conseils généraux et méthodologie de la préparation ;
- la connaissance du système éducatif et la place de la psychologie dans l'éducation nationale ;
- l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif ;
- les problématiques nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale.

Modalités pédagogiques :

6 ECTS, *équivalents 60h*.

Formation « hybride » : avec formation à distance FOAD (équivalent 39h) et 3 regroupements d'une journée (3 samedi : dates probables¹ : 27/01 ; 7/04 ; 26/05)

Inscription : à partir du 1 septembre (nombre de places limité) sur cnam-paris.fr ou en région (voir document CNAM s'inscrire)

Tarifs : voir sur le site du CNAM Paris. A titre indicatif pour une inscription à titre individuel tarifs 2016/16 : droit de base 150 € + inscription PRT250 (6 ECTS) : 84 € => total = 234 €

Si vous êtes étudiants en Master vous ne paierez qu'une fois les droits de base : se renseigner auprès du secrétariat

ANNEXE : Concours externe et interne de psychologue de l'éducation nationale Programme prévisionnel de la session 2017 (extraits) (© www.education.gouv.fr Page 3 sur 9 Juin 2016)

Épreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves d'admissibilité au concours sont communes aux deux spécialités.

Première épreuve : questionnement relatif à la connaissance du système éducatif et à la place de la psychologie dans l'éducation nationale

L'épreuve se présente sous la forme d'une ou plusieurs questions portant sur des dispositifs, programmes ou politiques éducatives spécifiques appelant la rédaction de réponse(s) sous forme de composition(s).

Il est donc attendu du/de la candidat.e qu'il/elle puisse faire état de sa connaissance du système éducatif dans son histoire comme dans son actualité. L'épreuve doit lui permettre de faire preuve de son niveau de compréhension des grandes tendances du système scolaire comme de celui de l'enseignement supérieur, de la manière dont sont traitées les problématiques de l'école, notamment à partir de leurs grandes réformes. Elle doit également lui donner l'occasion de faire la démonstration de ses capacités d'analyse, de la qualité de sa réflexion et de sa compréhension de la place du psychologue de l'éducation nationale dans la contribution à la réussite de tous les élèves, dans la connaissance des besoins spécifiques des enfants et des adolescents à cette période, dans l'élaboration d'une trajectoire scolaire ambitieuse et dans le développement de leur personnalité, de leur autonomie et de leur citoyenneté.

¹ Ces dates seront confirmées en septembre.

Les grandes questions telles que le développement du langage, les difficultés liées à la maîtrise de la langue et au rapport à l'écrit, la prise en compte individualisée des besoins particuliers des élèves, l'évaluation de leurs compétences, la continuité éducative et les transitions inter degrés et inter cycles, les relations aux familles, les phénomènes de démobilitation scolaire, la scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap, la lutte contre l'échec et les phobies scolaires etc. doivent être connues du candidat.

De même, une attention particulière pourra être portée à son engagement à respecter et faire respecter les valeurs de la République ainsi que les principes éthiques de la fonction publique d'État et, plus spécifiquement, celles et ceux de la profession réglementée de psychologue. Le cas échéant, il peut en outre être introduit dans cette épreuve des éléments, données ou informations de nature statistique que le candidat devra être en mesure d'analyser et/ou d'interpréter. Programme de l'épreuve

Cette épreuve a vocation à vérifier un niveau recevable de connaissances des candidats des deux spécialités dans les domaines suivants :

- Droits et obligations des fonctionnaires et des principes éthiques et déontologiques communs
- Histoire et spécificité des théories, courants et modèles de la psychologie dans son ensemble et notamment ceux se rapportant à l'éducation et à l'orientation
- Principales étapes de l'histoire des institutions scolaires, ses enjeux et ses défis
- Principaux textes régissant le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École
- Connaissance des voies et des spécialités de formation
- Grandes réformes dans l'éducation nationale et leurs conséquences sur les performances scolaires, sur la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, les parcours et les trajectoires d'orientation et d'insertion professionnelle des filles et des garçons
- Modèles pédagogiques, aide individualisée et liens avec les théories psychologiques
- Grands principes de l'inclusion scolaire
- Spécificités de la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Démobilisation scolaire, décrochage et sorties du système éducatif sans qualification : évolution, hypothèses explicatives
- Méthodologie d'analyse et d'interprétation de données qualitatives et/ou quantitatives à caractère statistique

Deuxième épreuve : étude de dossier portant sur l'exercice de la fonction de psychologue de l'éducation nationale dans le système éducatif

L'épreuve se présente sous la forme d'un ensemble de documents relatifs à une question éducative particulière réunis dans un dossier que le/la candidat.e devra étudier et sur lequel il/elle devra se positionner au regard de la problématique soulevée. Elle appelle la production d'une synthèse argumentée permettant au jury d'apprécier la qualité et la pertinence des capacités d'analyse du/de la candidat.e.

Le dossier traite d'une thématique en rapport avec la place du psychologue dans l'Éducation nationale : un dispositif pédagogique particulier, un sujet relatif à l'éducation à la santé ou à la citoyenneté ou sur l'accompagnement d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap, une question relative au climat scolaire, une problématique de développement psychologique et social, d'entrée dans les apprentissages, d'orientation scolaire ou professionnelle, un type de difficulté scolaire – refus, démobilitation, décrochage scolaire...

Il est attendu du/de la candidat.e qu'il/elle fasse la démonstration de ses capacités à appréhender le sujet proposé dans sa globalité comme dans sa complexité. Il/elle doit être en mesure d'en apprécier les caractéristiques afin d'envisager les pistes d'intervention adaptées d'un psychologue de l'éducation nationale. Par son ancrage dans la réalité d'exercice de la fonction de psychologue dans le système éducatif, cette épreuve doit ainsi permettre au jury d'apprécier le potentiel du/de la candidat.e à inscrire son action dans le cadre du fonctionnement des écoles et/ou établissements d'enseignement et des équipes auxquelles il apportera sa spécificité et son expertise.

Programme de l'épreuve

Cette épreuve a vocation à vérifier un potentiel de connaissances et de compétences des candidats des deux spécialités dans les domaines suivants :

- Principes éthiques et déontologiques de l'exercice professionnel de psychologue
- Connaissance des théories des apprentissages scolaires en lien avec le développement psychologique de l'enfant et de l'adolescent
- Climat scolaire et conditions d'études propices à la mobilisation scolaire et au plaisir d'apprendre dans une école bienveillante
- Compréhension des difficultés scolaires et comportementales des élèves en lien avec l'évolution de leur développement psychologique et social
- Connaissance des besoins des enfants, adolescents et jeunes permettant d'assurer leur réussite scolaire et leur bien-être à l'école

- Grandes lignes du développement psychologique des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, accès à l'autonomie, à la culture et à la qualification
- Développement psychologique et social au regard des contextes culturels, interculturels et familiaux
- Prise en compte des situations éducatives et institutionnelles singulières d'un enfant, d'un adolescent ou d'un jeune adulte
- Fonction des temps d'écoute, de dialogue et de concertation dans le cadre scolaire
- Fonction des temps de dialogue et d'échanges entre les adultes autour de l'enfant ou de l'adolescent
- Capacité à mobiliser ses connaissances et ses compétences en psychologie pour valoriser son travail au sein des équipes pluri professionnelles et inter institutionnelles
- Capacités à identifier les facteurs psychologiques et sociaux à l'oeuvre dans les inégalités de parcours d'orientation et d'insertion professionnelle

Épreuves orales d'admission

Les épreuves d'admission sont propres à chacune des deux spécialités du corps.

Les épreuves comportent chacune un entretien qui permet au jury d'évaluer la capacité du/de la candidat.e à faire preuve de son engagement dans son choix de spécialité, de réfléchir aux enjeux psychologiques, éducatifs, sociaux, culturels à chaque niveau d'enseignement, à s'exprimer avec clarté et précision. Les entretiens permettent aussi d'évaluer, notamment à partir des questions ou observations proposées par le jury, la capacité du/de la candidat.e à mobiliser ses acquis théoriques et méthodologiques et à prendre en compte les besoins des publics concernés et les attentes de la communauté éducative et de l'institution.

Deux bibliographies distinctes et spécifiques aux épreuves d'admission, correspondant à chacune des deux spécialités, sont proposées en fin de programme. Chacune de ces bibliographies est commune aux deux épreuves d'admission.

Première épreuve : analyse d'une problématique portant sur la contextualisation de l'action du psychologue de l'éducation nationale dans sa spécialité

A partir d'une thématique sélectionnée par le/la candidat.e dans une liste déterminée, il est attendu qu'il/elle produise un dossier devant le conduire à mettre en perspective le sujet choisi avec son parcours personnel, une expérience professionnelle ou un stage effectué...

Adressé par voie électronique au service organisateur dans le délai et selon les modalités précisées dans l'arrêté d'ouverture du concours, il permettra au jury d'identifier pour chaque candidat.e une question précise. Cette question lui est proposée le jour de l'épreuve.

L'épreuve orale se décompose en deux temps distincts : un temps de présentation et d'exposé du candidat de sa réponse suivi d'un entretien approfondi. L'exposé doit amener le/la candidat.e à émettre des hypothèses, à investiguer une ou plusieurs pistes d'analyse et à dégager sa contribution spécifique de psychologue par rapport à la thématique traitée. L'entretien doit permettre au jury d'apprécier la motivation du/de la candidat.e et d'évaluer sa capacité à inscrire son action dans le cadre des compétences attendues des psychologues de l'éducation nationale de la spécialité considérée.

Cette épreuve a vocation de permettre au jury d'apprécier le degré d'implication et d'engagement du/de la candidat.e dans la spécialité pour laquelle il/elle s'est déterminé. Elle permet plus spécifiquement d'apprécier sa capacité à identifier une question éducative située en contexte et à pouvoir la problématiser ainsi qu'à lui apporter des réponses appropriées.

Thématiques de la spécialité éducation, développement et apprentissages

- Contribution à la réussite scolaire et éducative
- Rapport au savoir et rapport à l'école
- Relations et mobilisation des familles
- Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté
- Bienveillance et climat scolaire
- Prévention des difficultés scolaires
- Repérage et prévention des phénomènes de violence
- Travail au sein des équipes
- Fonctionnement et régulation des groupes
- Lutte contre toutes les formes de discriminations, notamment sociales et de genre
- Égalité filles garçons, stéréotypes de sexe et parcours scolaire
- Entrée à l'école maternelle
- Liaisons inter cycles
- Transition maternelle primaire
- Transition école collège
- Développement des langages pour penser et communiquer
- Scolarisation des élèves en situation de handicap
- Gestion de situations dites d'urgence

Thématiques de la spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

- Rapport au savoir et rapport à l'école
- Travail au sein des équipes
- Contribution à la réussite scolaire et éducative
- Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté
- Contribution à la bienveillance et au climat scolaire
- Prévention des phénomènes de rupture scolaire
- Gestion de situations dites d'urgence
- Relations et mobilisation des familles
- Problématiques adolescentes
- Psychopédagogie de l'information et du numérique,
- Handicap, scolarité et orientation
- Développement psychologique et social, conduites à risques à l'adolescence
- Lutte contre toutes les formes de discriminations, notamment sociales et de genre
- Égalité filles garçons, stéréotypes de sexe, orientation et insertion socio-professionnelle
- Projection dans l'avenir et choix d'orientation en lien avec ses dimensions psychologiques et sociales
- Influence des pairs et de la famille sur les projets d'orientation
- Approches des métiers et des activités professionnelles dans l'École : ressources et obstacles
- Liaison formation-emploi et parcours d'insertion professionnelle
- Représentations des métiers, évolution des préférences professionnelles
- Compréhension de la notion de travail : rapport à l'activité professionnelle, relations, contingences et tensions

Deuxième épreuve : étude d'une situation individuelle nécessitant une intervention du psychologue de l'éducation nationale de la spécialité

À partir d'une situation individuelle pouvant requérir l'intervention d'un psychologue de l'éducation nationale, il est attendu du/de la candidat.e qu'il/elle expose au jury son analyse et sa réflexion personnelles sur les modalités d'action susceptibles d'être mises en oeuvre dans la perspective d'apporter une réponse à la question posée. La situation individuelle, tirée au sort par le/la candidat.e comporte des questions le/la conduisant à raisonner par scénarios.

Cette épreuve doit notamment permettre au jury d'apprécier chez le/la candidat.e sa capacité de dialogue, son aptitude à proposer des réponses en les argumentant ainsi que ses compétences en matière de recul critique. Elle permet en outre d'apprécier sa capacité à appréhender de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice de la spécialité et de son contexte institutionnel, dans ses différentes dimensions et à l'aune de la problématique vue dans tous ses aspects.

Le/la candidat.e développe dans son exposé les éléments constitutifs de la problématique. Cette partie de l'épreuve est suivie d'un entretien avec le jury qui prend comme point de départ l'exposé du/de la candidat.e et s'élargit pour aborder des situations professionnelles diversifiées.

Le jury appréciera en outre sa capacité à argumenter et à soutenir les propositions qu'il/elle formule, et son aptitude à mobiliser à des fins professionnelles des aspects relevant de la recherche.

Spécialité éducation, développement et apprentissages : programme de l'épreuve

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et apprentissages », l'épreuve a vocation à vérifier si le/la candidat.e est en capacité d'analyser et de comprendre une situation, un travail en équipe au sein d'un cycle, d'un RASED, d'une équipe pluri-professionnelle. La notion de « continuité éducative » (liens entre cycles d'enseignement, avec les différents lieux de vie de l'enfant, avec les partenaires...) doit être comprise par le/la candidat.e. Par ailleurs, l'objectif de l'épreuve est de déceler ses aptitudes dans la conduite d'actions de prévention et de remédiation individuelles ou collectives et d'accompagnement à la mise en place d'actions propices à favoriser un climat scolaire bienveillant dans les écoles.

Spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle : programme de l'épreuve

S'agissant de la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », l'épreuve a vocation à vérifier si le/la candidat.e est en capacité de relier la spécificité de la période de l'adolescence, dans ses aspects singuliers et son inscription sociale avec l'engagement scolaire de l'élève et la nécessité d'élaborer d'un projet d'orientation et de construction d'un parcours de formation qualifiant, débouchant sur une insertion professionnelle.

Pour ce faire, la compréhension du/de la candidat.e des attentes et des contraintes du monde économique et professionnel, sa connaissance des problématiques du monde du travail et du marché de l'emploi, des différentes filières et modalités de formation doit être recherchée.

De même, sa sensibilité aux questions de bienveillance et de climat scolaire et ses aptitudes et d'accompagnement des parcours des adolescents et des jeunes adultes et dans la contribution de la réussite scolaire et universitaire seront appréciées.